



Gestion financière des ressources des bailleurs de fonds

Financement concessionnel et partenariats mondiaux (CFP)

Banque mondiale





Table des matières

Le rôle de la Banque mondiale dans la gestion financière des ressources des bailleurs de fonds / 1

La gestion financière dans la pratique / 3

Vaste expérience de la gestion des actifs des bailleurs / 3

Gestion financière des ressources des bailleurs / 4

Gestion du placement des ressources des bailleurs / 6

Services d'intermédiation sur les marchés des capitaux / 8

Cadres de suivi et de contrôle des risques / 9

Information financière et audits indépendants réguliers / 11

Systèmes financiers et systèmes d'information / 11

Assurance de la qualité et suivi de la conformité / 12

Évaluation indépendante des projets et des programmes / 12

Surveillance par le Conseil des Administrateurs et les comités de la Banque mondiale / 12

Programme pour la promotion de la gouvernance et la lutte contre la corruption (GAC) / 13

Publicité de l'information et accès à l'information / 14

Introduction

Un grand nombre de gouvernements donateurs et d'organisations donatrices demandent à la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) et à l'Association internationale de développement (IDA), que l'on appelle communément la Banque mondiale, de gérer les fonds provenant de crédits budgétaires et d'autres sources aux fins du développement économique et social. La présente brochure explique comment la Banque mondiale gère ces actifs.

Depuis la création de l'IDA — le guichet de financement de la Banque mondiale pour les pays les plus pauvres — en 1960, le nombre des bailleurs de fonds de l'Association et des fonds fiduciaires a augmenté au point que l'on dénombre maintenant 245 donateurs différents, parmi lesquels des États souverains, des fondations, des organisations non gouvernementales et des donateurs privés. Rien que durant l'exercice 10, ces bailleurs fourniront quelque 20 milliards de dollars de contributions monétaires à l'appui des activités de développement économique et de réduction de la pauvreté dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. À la fin mars 2010, la Banque mondiale gérait un total de 43,1 milliards de dollars d'actifs liquides détenus par l'IDA et les fonds fiduciaires, qui seront décaissés dans un grand nombre de secteurs.

La Banque mondiale utilise des techniques de gestion financière pour gérer avec prudence les ressources fournies par les bailleurs de fonds qui sont ses partenaires. L'augmentation du nombre d'initiatives de développement financées par les donateurs au cours des dix dernières années montre que les bailleurs de fonds sont convaincus que la Banque mondiale respecte des normes fiduciaires rigoureuses en matière de gestion financière.

Les ressources des bailleurs de fonds sont gérées par le biais de divers services financiers : services bancaires classiques, services de gestion des placements, services de gestion des risques de change et services d'information financière. Dans le cadre de la gestion de ces ressources, la Banque mondiale utilise des systèmes de technologie de l'information sécurisés, applique un dispositif complet de contrôle interne et procède à des audits internes et externes pour donner aux bailleurs de fonds l'assurance que les décaissements des fonds qui lui sont confiés se déroulent selon les politiques et procédures pertinentes de l'institution.

La bonne gestion financière des contributions des bailleurs de fonds est un élément nécessaire et fondamental du processus visant à assurer une utilisation appropriée des ressources — provenant des contribuables et d'autres sources — affectées au développement économique et social. Nous nous réjouissons à la perspective de travailler avec nos partenaires donateurs pour obtenir des résultats durables dans les pays en développement et en transition.

Axel van Trotsenburg
Vice-président
Financement concessionnel et partenariats mondiaux (CFP)
Banque mondiale



Le rôle de la Banque mondiale dans la gestion financière des ressources des bailleurs de fonds

Lorsque les bailleurs de fonds confient des ressources à la Banque mondiale pour qu'elle finance des projets et des programmes de développement, ils s'attendent à ce qu'elle gère correctement ces fonds jusqu'à leur décaissement. En d'autres termes, la gestion financière exercée par la Banque consiste à piloter la mobilisation des contributions des bailleurs, à investir les actifs financiers reçus et à décaisser les fonds au profit des bénéficiaires. Le long de cette chaîne de valeur, la Banque exerce divers services et activités dans le domaine de la gestion financière et de la gestion des risques : information financière, application de processus opérationnels, gestion des systèmes et du cadre de contrôle requis, etc.

Au sein de la Banque mondiale, la vice-présidence Financement concessionnel et partenariats mondiaux (CFPVP) est responsable de la mobilisation des ressources et des relations avec les bailleurs de fonds, de l'élaboration des politiques et des services de conseil, ainsi que de la gestion financière et de la gestion des risques pour le compte de l'Association internationale de développement (IDA), les fonds d'intermédiation financière (FIF) et les fonds fiduciaires exécutés par la Banque ou par les bénéficiaires.

D'autres services de la Banque mondiale participent aussi à la gestion financière

des ressources des bailleurs de fonds : le Département juridique, les contrôleurs financiers, le Département de la Trésorerie, le Département de la Gestion financière, les services de technologie de l'information, etc. La responsabilité de l'évaluation et de la supervision des projets de développement financés par la Banque mondiale incombe aux vice-présidences régionales, sectorielles et autres.

Aperçu de la gestion financière de la Banque mondiale

- Vaste expérience de la gestion des actifs des bailleurs
- Gestion financière des ressources des bailleurs
- Gestion du placement des ressources des bailleurs
- Services d'intermédiation sur les marchés des capitaux
- Cadres de suivi et de contrôle des risques
- Information financière et audits indépendants réguliers
- Systèmes financiers et systèmes d'information
- Assurance de la qualité et suivi de la conformité
- Évaluation indépendante des projets et des programmes
- Surveillance par le Conseil des Administrateurs et les comités de la Banque mondiale
- Programme pour la promotion de la gouvernance et la lutte contre la corruption (GAC)
- Publicité de l'information et accès à l'information



La gestion financière dans la pratique

Vaste expérience de la gestion des actifs des bailleurs

La Banque mondiale mobilise et gère les ressources des bailleurs de fonds depuis 1960, année durant laquelle l'IDA a été créée pour appuyer les pays les plus pauvres à l'aide de prêts sans intérêts et à longue échéance. Les contributions des bailleurs sont la principale source de financement de l'IDA ; ils sont complétés par les remboursements de crédits et les contributions provenant du revenu net de la Banque mondiale et, plus récemment, par des dons de la Société financière internationale (IFI). Quarante-cinq pays donateurs, dont de nombreux pays à revenu intermédiaire et d'anciens emprunteurs de l'IDA, contribuent à la présente reconstitution des ressources de l'IDA (IDA-15). À la fin de l'exercice 09, la Trésorerie de la Banque mondiale gérait environ 21,3 milliards de dollars de liquidités et de placements pour le compte de l'IDA.

Depuis les années 80, les bailleurs de fonds fournissent aussi des ressources au titre de l'aide bilatérale, ainsi que d'autres contributions, par le biais de fonds fiduciaires détenus par la Banque mondiale, dont un grand nombre sont destinés à cofinancer des projets de développement financés par la Banque. Un fonds fiduciaire se présente généralement sous la forme d'un mécanisme de financement alimenté par un ou plusieurs donateurs. Les

fonds fiduciaires administrés par la Banque mondiale se composent des fonds fiduciaires exécutés par la Banque, qui détient en l'occurrence l'autorisation de dépenses, et des fonds fiduciaires exécutés par les bénéficiaires : dans ce cas, la Banque transfère les fonds à une tierce partie bénéficiaire tout en exerçant un rôle opérationnel (évaluation et supervision). Durant les dix dernières années, en outre, les bailleurs de fonds ont demandé à la Banque de participer à la gestion d'une autre catégorie d'opérations de développement financées par les donateurs par le biais des fonds d'intermédiation financière (FIF) : la Banque mondiale exerce un large éventail d'activités de conseil et de gestion financière dans le cadre de ces opérations, mais les projets sont exécutés par d'autres organismes ou entités. Au total, 245 donateurs originaires de 77 pays apportent actuellement un appui financier aux fonds fiduciaires (notamment les FIF), par le biais de 1 045 comptes de fonds fiduciaires, pour lesquels la Banque mondiale détenait environ 19,9 milliards de dollars de liquidités investies à la fin de l'exercice 09.

La Banque mondiale applique des politiques et procédures financières prudentes en ce qui concerne la gestion des importantes ressources financières fournies par les bailleurs de fonds. Elle exécute des politiques opérationnelles appropriées et se conforme aux procédures commerciales établies pour évaluer et superviser les projets, ainsi qu'à un cadre fiduciaire

opérationnel couvrant la question des sûretés, de la passation de marchés dans le cadre des projets et de la gestion financière pour les bénéficiaires du fonds. En s'appuyant sur sa notation AAA, la BIRD — l'organisme du Groupe de la Banque mondiale qui accorde des prêts aux pays à revenu intermédiaire et aux pays à faible revenu qui jouissent d'une bonne cote de crédit — joue le rôle d'intermédiaire financier de confiance pour le compte de l'IDA et des fonds fiduciaires sur les marchés internationaux des capitaux. Les actifs de l'IDA et des fonds fiduciaires sont conservés séparément et dissociés de ceux de la BIRD.

Gestion financière des ressources des bailleurs

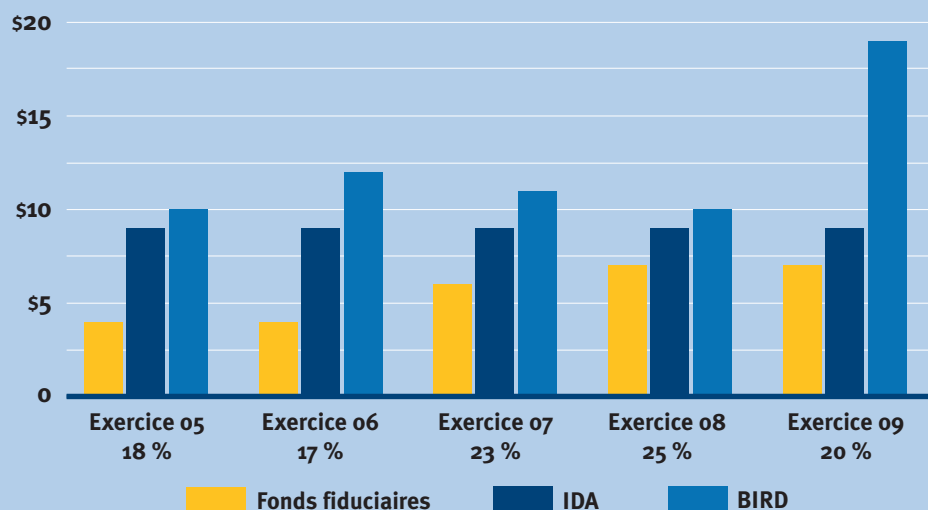
Dans un premier temps, la gestion financière des ressources des bailleurs de fonds consiste à guider les donateurs dans le versement des contributions à l'IDA ou aux fonds fiduciaires, par exemple en préparant les documents juridiques et les accords de contribution

des donateurs. Ensuite, la Banque mondiale collecte et gère les ressources des bailleurs, en commençant par leur envoyer les factures de leurs tranches de paiement, puis en traitant les liquidités et les billets à ordre reçus.

La gestion financière s'applique aussi du côté du bénéficiaire en ce qui concerne les opérations financées par les bailleurs de fonds. La Banque mondiale passe des accords de don et de projet avec les pays en développement et d'autres bénéficiaires des ressources fournies par les bailleurs. S'agissant des fonds d'intermédiation financière, l'exécution des projets est du ressort d'autres organismes ou entités. Le solde du fonds fait l'objet d'un suivi, de sorte que les engagements au titre des financements alloués aux projets ne dépassent pas les financements disponibles ou prévus. Des prévisions sont réalisées pour évaluer la capacité des fonds à engager les montants destinés à couvrir les futurs décaissements dans le cadre des projets. Les liquidités et les flux de trésorerie sont gérés de manière à ce que les fonds soient

Décaissements de la Banque mondiale, exercices 05–09

En milliards de dollars



Décaissements du Groupe de la Banque mondiale au titre des fonds fiduciaires en pourcentage du total des décaissements de la BIRD, de l'IDA et des FF



disponibles au moment où ils sont nécessaires aux décaissements. Les décaissements en faveur des bénéficiaires dépendent de la réception des fonds des donateurs.

L'affectation de fonds à des dons spécifiques est enregistrée et suivie par le chef de projet du fonds fiduciaire. Les affectations peuvent couvrir les engagements de dons ou de prêts, les budgets administratifs, les frais relatifs à la supervision du projet et d'autres engagements. Les engagements donnent lieu ensuite à des décaissements destinés au financement des dépenses autorisées et au transfert de fonds aux bénéficiaires.

Gestion du placement des ressources des bailleurs

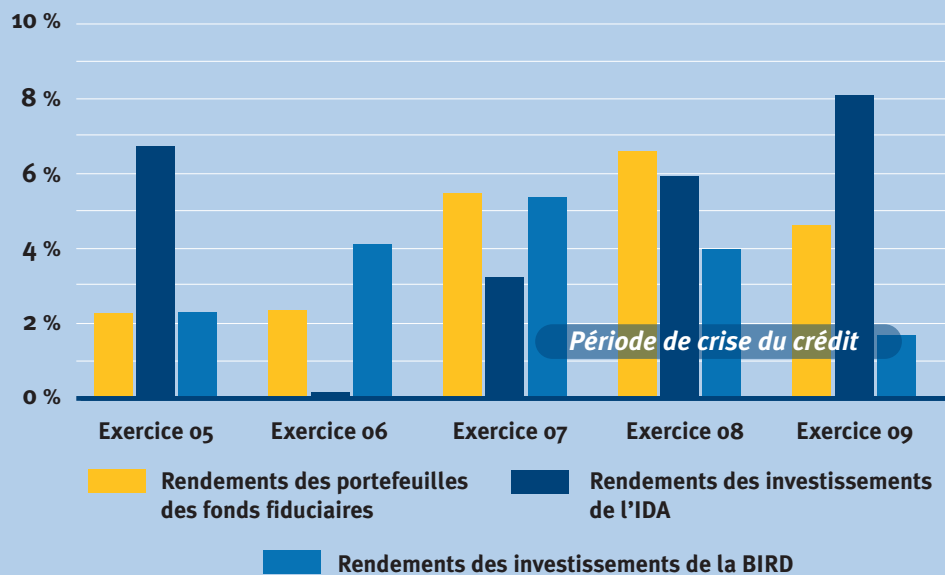
Entre la réception des fonds des donateurs et leur décaissement au profit des bénéficiaires, la Trésorerie de la Banque mondiale investit les actifs liquides sur les marchés des capitaux. Cette opération est effectuée avec prudence,

l'objectif premier étant de préserver le capital des fonds détenus.

Le processus de placement commence par l'élaboration d'une stratégie de gestion des actifs. Une fois que cette stratégie a été examinée et approuvée par les départements et comités financiers compétents, la Trésorerie de la Banque mondiale définit une allocation stratégique d'actifs visant à réaliser les objectifs de placement. Des références de portefeuilles adéquates sont établies pour permettre la réalisation de ces objectifs et les résultats sont suivis de près. Les positions d'investissement sont définies, avec des contreparties approuvées sur le marché, en fonction de directives de placement dans le cadre desquelles des limites d'exposition au risque de crédit sont fixées et suivies en permanence.

Les actifs des fonds fiduciaires sont investis dans trois tranches caractérisées par des types de risque et de rendement différents. Tous les fonds fiduciaires sont examinés en fonction de

Rendements des investissements de portefeuille, exercices 05–09





Gestion d'actifs durant la crise financière mondiale

La Banque mondiale a pris plusieurs mesures pour renforcer la protection des actifs des bailleurs de fonds et préserver les performances des placements durant la crise financière mondiale 2008–2009, notamment, mais pas exclusivement, les mesures suivantes :

- Réduction de l'exposition des portefeuilles aux actifs adossés à des créances hypothécaires résidentielles.
- Réduction de la durée du portefeuille pour limiter la sensibilité à l'accroissement des marges de crédit.
- Réduction de l'exposition aux institutions financières les plus touchées par la crise.
- Examen régulier du portefeuille pour assurer la conformité aux impératifs de cote de solvabilité (la notation de nombreuses institutions a été abaissée).
- Réalisation de transactions uniquement avec les contreparties les plus solides pour réduire les risques liés aux défauts de paiement des contreparties.
- Renforcement des politiques et procédures de sûreté pour atténuer l'exposition aux contreparties.

leurs affectations dans les diverses tranches de placement, sur la base de projections de flux de trésorerie pluriannuelles pour chaque fonds et en fonction du rapport risque/rendement. En ce qui concerne l'IDA, le cadre de placement repose sur trois tranches de liquidités assorties d'objectifs de placement, d'horizons d'investissement et de niveaux de tolérance au risque différents, qui sont réexaminées chaque année. Le rendement des placements des fonds fiduciaires et de l'IDA est analysé chaque mois et l'évaluation de la politique de placement et de l'affectation des actifs fait l'objet d'examen réguliers.

Services d'intermédiation sur les marchés des capitaux

L'IDA et les fonds fiduciaires sont exposés aux risques de marché dus aux fluctuations des monnaies et des taux d'intérêt, qui influent sur la valeur des actifs détenus en fiducie. Une fois que les risques de marché sont identifiés, les départements et comités financiers compétents approuvent des opérations de couverture ou d'autres mécanismes permettant d'atténuer ces risques. Dans le cas des fonds fiduciaires,

la Banque mondiale consulte, le cas échéant, les organes directeurs extérieurs et sollicite leur approbation. Ensuite, la Trésorerie de la Banque procède à l'intermédiation sur le marché, par exemple en procédant à des opérations de couverture du risque de change pour remédier à un défaut de concordance entre la monnaie dans laquelle sont libellées les contributions des bailleurs et la monnaie d'engagement dans laquelle sont libellés les prêts ou les dons de l'IDA.

La Banque mondiale offre aussi des services financiers adaptés à des situations particulières. Il s'agit par exemple de la conception et de l'évaluation d'une stratégie d'emprunt sur le marché, suivies de la fourniture des services d'exécution relatifs aux émissions obligataires d'un fonds donné, tel que la Facilité internationale de financement pour la vaccination. Autre exemple : la Banque mondiale, au nom des participants au Fonds carbone, signe des contrats d'achat de crédits de réduction d'émissions (CACRE). La Banque, en outre, exécute la monétisation des unités de réduction certifiée des émissions (URCE) reçues au nom d'un fonds ; le programme de



monétisation convertit les URCE en espèces à l'appui des engagements et décaissements destinés aux projets des fonds. En ce qui concerne les pays les plus pauvres touchés par les sécheresses, la Banque mondiale sert d'intermédiaire pour acheter des assurances sécheresse sur les marchés financiers, les bailleurs de fonds prenant en charge les primes d'assurance connexes. D'autres services d'intermédiation financière personnalisés peuvent être fournis à la demande des bailleurs de fonds.

Cadres de suivi et de contrôle des risques

La Banque mondiale assure le suivi des risques au plan institutionnel et à l'échelle des fonds, et en rend compte. Elle utilise un cadre de gestion des risques intégré pour assurer un processus continu, dynamique et systématique d'analyse, de gestion et de communication des risques au plan institutionnel à l'intention de son Conseil des Administrateurs et de sa direction générale. Ce processus comprend un examen régulier des risques, ainsi que des groupes de travail consacrés aux risques et un rapport sur les risques à l'échelle de la Banque mondiale

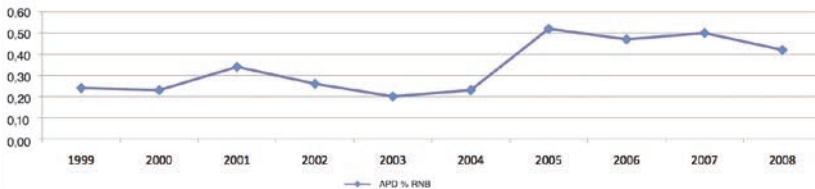
qui s'inspire des évaluations et examens du risque institutionnel effectués par les services d'audit interne, d'évaluation indépendante et de déontologie institutionnelle de la Banque.

À l'échelle des fonds, les chefs de projets des fonds évaluent les risques pendant toute la durée du fonds ; ces évaluations contribuent de façon importante à la supervision et au suivi des fonds. CFP prépare un rapport distinct sur les risques dans le cadre de ses responsabilités en matière de surveillance fiduciaire et de gestion financière pour le compte de l'IDA et des fonds fiduciaires. Le rapport fournit une évaluation des risques pour chaque fonds et chaque programme à partir d'un ensemble particulier d'instruments d'évaluation des risques et contribue à l'élaboration de rapports sur les risques à l'échelle de la Banque mondiale.

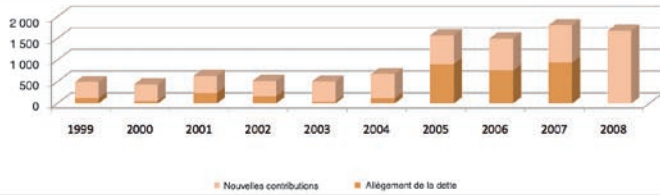
La Banque mondiale atténue les risques financiers et opérationnels, grâce à des contrôles et processus internes rigoureux, afin de protéger les actifs des bailleurs de fonds. Les contrôles sont évalués à l'aide du système défini par le Comité des organismes parrains de la Commission Treadway (COSO), un

Source : Base de données du CAD de l'OCDE par année civile (à compter du 8 mai 2009) sauf indication contraire. Les données qui ne sont pas encore disponibles pour 2008 sont indiquées par un 0.

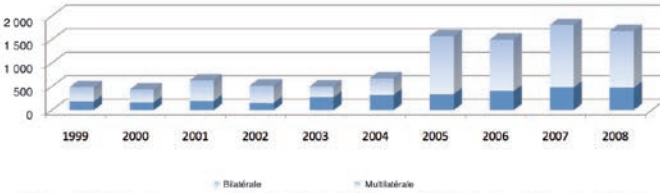
Pays donateur — APD nette totale en pourcentage du RNB



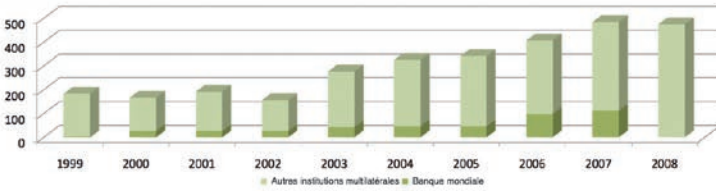
Pays donateur — APD nette totale — Allègement de la dette et nouvelles contributions (en millions de dollars)



Pays donateur — APD totale : multilatérale et bilatérale (en millions de dollars)



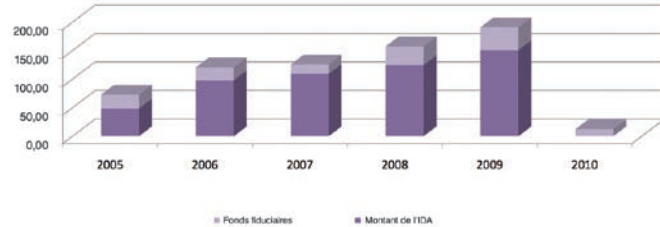
Pays donateur — APD multilatérale : Banque mondiale et autres institutions multilatérales (en millions de dollars)



Pays donateur — Données de la Banque mondiale

Source : Contributions versées à la Banque mondiale (versements au comptant et billets à ordre) par exercice – données en date du 13 novembre 2009, sauf indication contraire

Pays donateur — Contributions versées à la Banque mondiale : IDA et fonds fiduciaires (en millions de dollars)



Systemes d'information à l'intention des bailleurs de fonds

Donor Center/Client Connections (centre des donateurs/connexions clients). Ce site Internet sécurisé fournit à chaque bailleur de fonds et organisme concerné des informations financières à jour sur les fonds fiduciaires (<http://clientconnection.worldbank.org>) :

- Informations financières mises à jour quotidiennement
- Contributions des donateurs pour chaque fonds fiduciaire et sur l'ensemble du portefeuille
- Décaissements pour chaque fonds fiduciaire par pays et poste de dépense
- Accès aux accords d'administration passés avec les bailleurs de fonds
- Rapports d'étape, rapports d'achèvement et rapports d'audit
- L'accès des usagers est géré par l'organisme donateur.

AidFlows (flux d'aide). Fournit des informations sur les sources des contributions des bailleurs de fonds telles qu'elles sont communiquées à l'OCDE et à la Banque mondiale. Des données sont disponibles au sujet de 58 pays donateurs (www.worldbank.org/cfp, ... Financial Management, ... Donor Aid Contributions) :

- Aide publique au développement (APD) en pourcentage du RNB
- Contributions à la Banque mondiale et à d'autres banques multilatérales
- Contributions à l'IDA et aux fonds fiduciaires administrés par la Banque mondiale.

Une seconde phase d'AidFlows, visant à fournir des informations sur l'utilisation des fonds par les pays bénéficiaires, est en préparation.

cadre de contrôle interne internationalement reconnu et largement accepté. La Banque dispose d'un programme qui lui permet d'évaluer l'ensemble de ses unités et prend des mesures pour renforcer et rationaliser ses contrôles et ses processus opérationnels. Plus récemment, CFP a effectué un examen de gestion financière pour s'assurer que le traitement des transactions financières est régi par des normes opérationnelles exigeantes et qu'il est suffisamment compartimenté et soumis à des contrôles efficaces et une surveillance indépendante. La Banque mondiale est déterminée à renforcer en permanence le suivi, la surveillance et le contrôle dans le domaine des opérations financées par les bailleurs de fonds.

Information financière et audits indépendants réguliers

Les transactions financières sont comptabilisées et enregistrées à l'aide de systèmes comptables appropriés. La Banque mondiale prend soin de façon adéquate et sûre de la totalité des documents et registres comptables relatifs à l'IDA et aux fonds fiduciaires.

Des rapports financiers périodiques sont communiqués aux bailleurs de fonds sur le site Internet *Client Connection* de la Banque mondiale (<http://clientconnection.worldbank.org>). À la fin de chaque exercice, les bailleurs reçoivent un rapport d'audit unique pour l'ensemble des fonds fiduciaires en comptabilité de caisse modifiée, composé des éléments suivants : i) une déclaration de la direction ainsi qu'une attestation des auditeurs externes au sujet de l'efficacité des contrôles internes des comptes et états financiers des fonds fiduciaires en comptabilité de caisse modifiée et ii) des états financiers combinés accompagnés du rapport de l'auditeur externe. La Banque mondiale prend les dispositions nécessaires à la réalisation d'audits externes séparés au sujet des états financiers de certains grands fonds

fiduciaires, lorsqu'ils sont demandés et financés par les bailleurs de fonds. En ce qui concerne l'IDA, les actionnaires reçoivent des rapports financiers trimestriels et des états financiers annuels vérifiés, ainsi qu'un rapport de gestion détaillé de la direction.

Les services d'audit internes de la Banque mondiale rendent compte au président de l'institution. Les processus opérationnels et les unités compétentes de l'IDA et des fonds fiduciaires font l'objet d'audits internes réguliers. Ces audits consistent à faire évaluer de façon indépendante, par de tierces parties, les systèmes de gestion des risques existants, le dispositif de contrôle et les processus de gouvernance.

Systemes financiers et systemes d'information

La Banque mondiale utilise des systèmes d'information intégrés qui permettent de traiter les transactions financières de bout en bout. Les transactions comprennent l'enregistrement des accords de reconstitution des ressources et des accords de financement, les appels aux ressources des donateurs, les questions de change, l'affectation du revenu des placements, les décaissements de fonds et les comptes rendus connexes aux bailleurs de fonds, conformément aux accords sous-jacents. Les systèmes de technologie de l'information fournissent des données et des rapports adaptés, dans le cadre des responsabilités fiduciaires de la Banque, aux bailleurs de fonds, ainsi qu'aux Organismes d'exécution et aux secrétariats.

La majeure partie des financements reçus des bailleurs de fonds pour le compte de l'IDA et des fonds fiduciaires est traitée par le biais du système STAR (système de suivi et de comptabilisation des ressources). STAR est une interface adaptée et souple qui abaisse les coûts de transaction, renforce les contrôles

opérationnels et réduit les risques opérationnels et financiers. Le système fournit une solide plate-forme de technologies de l'information à l'appui d'un nombre croissant d'initiatives, complexes et souvent adaptées à des situations particulières, financées par les bailleurs de fonds. Il automatise la majeure partie des fonctions financières et des relations avec la clientèle. Le système STAR étant pleinement intégré, les transactions sont transférées facilement dans le grand livre général du système SAP.

STAR est utilisé pour gérer les contributions des bailleurs de fonds à l'IDA et aux fonds fiduciaires, les souscriptions des membres de la Banque mondiale au capital de la BIRD et à l'Agence multilatérale de garantie des investissements, et les versements au Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements. La Banque mondiale investit beaucoup dans la sécurité de l'information et renforce en permanence la gouvernance et la sécurité de ses systèmes de technologies de l'information.

Les bailleurs de fonds peuvent utiliser plusieurs applications de système pour obtenir des informations financières sur leurs contributions à l'IDA et aux fonds fiduciaires. Le « centre des donateurs » du site Internet *Client Connection* de la Banque mondiale et le site *AidFlows* font partie des applications disponibles sur Internet (voir encadré pour plus d'informations).

Assurance de la qualité et suivi de la conformité

La Banque mondiale évalue les résultats et fournit une assurance de la qualité au sujet des opérations de l'IDA et des fonds fiduciaires par le biais de ses équipes et unités spécialisées. Un suivi du respect des politiques et procédures applicables de la Banque a été mis en place ; il comprend des tests de conformité périodiques

sur les transactions financières relatives aux fonds fiduciaires. En ce qui concerne l'IDA, un examen complet des contrôles internes, qui inclut une composante « conformité », a été réalisé ces dernières années. La conformité fait partie du cadre de contrôle global utilisé pour donner aux bailleurs de fonds l'assurance que les politiques et procédures de la Banque mondiale sont respectées.

Évaluation indépendante des projets et des programmes

Les projets de développement financés par la Banque mondiale ainsi que les projets et programmes des fonds fiduciaires exécutés par les bénéficiaires font régulièrement l'objet d'évaluations. Le Groupe indépendant d'évaluation ne fait pas partie de la direction de la Banque et rend compte directement aux Administrateurs de l'institution. Les évaluations visent à tirer les leçons de l'expérience et offrent une base objective pour évaluer les résultats des projets et programmes de développement. Les enseignements tirés des évaluations sont rendus publics.

Surveillance par le Conseil des Administrateurs et les comités de la Banque mondiale

La surveillance institutionnelle des programmes financés par les bailleurs de fonds incombe aux Administrateurs de la Banque, aux comités du Conseil, au président de l'institution et au personnel de la haute direction. Au sein de la direction, le comité des finances, présidé par le directeur financier du Groupe de la Banque mondiale, est l'entité la plus élevée parmi celles qui supervisent la gestion financière pour le compte de l'IDA et des fonds fiduciaires. Les sous-comités chargés de superviser les nouvelles initiatives financières ainsi que la stratégie financière, la gestion du risque et les résultats complètent ce groupe.



Un certain nombre de grands fonds fiduciaires possèdent des organes directeurs et comités externes distincts. La Banque mondiale, agissant en des capacités diverses, peut occuper une place de membre ou d'observateur au sein de ces organes et leur fournir périodiquement des rapports d'administrateur et des rapports financiers.

Programme pour la promotion de la gouvernance et la lutte contre la corruption (GAC)

La Banque mondiale intensifie en permanence ses efforts pour améliorer la gouvernance et la surveillance financière dans les pays bénéficiaires des projets de développement. Son programme pour la promotion de la gouvernance et la lutte contre la corruption est au cœur de ces efforts. Il comprend notamment des

mesures visant à renforcer la capacité des pays membres à lutter contre la corruption, ainsi que des mesures destinées à préserver et renforcer l'intégrité des opérations de la Banque.

La vice-présidence Déontologie institutionnelle de la Banque joue un rôle essentiel dans la lutte contre la corruption. Elle ouvre des enquêtes sur les allégations de fraude et de corruption, ainsi que sur les allégations d'inconduite de la part du personnel. Elle fournit au personnel et aux clients de la Banque des orientations pour les aider à prendre des mesures préventives dans le cadre des projets de développement, notamment des conseils et une formation personnalisés. Un manuel de sensibilisation sur la fraude et la corruption aide le personnel et les clients à identifier les mécanismes de fraude et de corruption qui peuvent apparaître durant la conception ou l'exécution des projets.

Gestion financière des ressources des bailleurs de fonds

Le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Le Fonds mondial a été créé en 2002 pour contribuer de façon durable à la réduction des infections, des maladies et des décès causés par trois maladies transmissibles : le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme. La Banque mondiale travaille avec le Fonds depuis sa création en tant que partenaire de développement dans le cadre de la lutte contre ces maladies, et comme administrateur du fonds fiduciaire du Fonds mondial. La Banque joue un rôle d'administrateur tandis que les engagements et décaissements au titre des financements sont exécutés sur instruction du Secrétariat du Fonds mondial.

Le Fonds d'adaptation. Ce fonds vise à financer les projets et programmes d'adaptation au changement climatique pilotés par les pays et axés sur les besoins, les opinions et les priorités des pays qui sont parties au protocole de Kyoto. Le Secrétariat du Fonds pour l'environnement mondial fournit des services de secrétariat au Fonds d'adaptation, tandis que la Banque mondiale agit en qualité d'administrateur. À ce titre, la Banque remplit deux missions de base : i) la gestion des fonds fiduciaires ; et ii) la monétisation des unités de réduction certifiée des émissions pour le Fonds d'adaptation.

Les services de gestion financière fournis par la Banque mondiale au Fonds mondial et au Fonds d'adaptation comprennent les activités suivantes :

- Formulation et négociation de contrats juridiques avec les bailleurs de fonds
- Gestion du processus des contributions des bailleurs
- Gestion du placement des contributions monétaires aux fonds fiduciaires, notamment la conversion de devises
- Engagements et décaissements de fonds
- Gestion des registres comptables des transactions et établissement des rapports pertinents
- Fourniture de l'infrastructure nécessaire en matière de technologie de l'information.

Publicité de l'information et accès à l'information

La Banque mondiale continue de prendre des mesures pour élargir l'accès à l'information et accroître la transparence. La nouvelle politique d'accès à l'information, qui entre en vigueur le 1er juillet 2010, représente un changement fondamental dans la démarche de la Banque en

matière de diffusion de l'information : désormais, l'institution publiera largement les informations dont elle dispose, à l'exception des données mentionnées dans une liste réduite d'exceptions. La nouvelle politique permettra au public d'accéder à un volume de données plus important que jamais, y compris des informations sur les projets en préparation ou en cours d'exécution et sur les travaux des Administrateurs.



BANQUE MONDIALE

1818 H Street, NW
Washington, DC 20433
États-Unis



Département de gestion financière,
vice-présidence Financement concessionnel
et partenariats mondiaux

www.worldbank.org/cfp

Mai 2010